



Vous informer au mieux, telle est la volonté de votre conseil municipal.

JOURNÉE CITOYENNE

La nouvelle équipe municipale a organisé sa première journée citoyenne le samedi 26 septembre 2020. C'est sous une pluie battante qu'une soixantaine de personnes (villageois, membres d'associations,) se sont présentées dans la bonne humeur, dès 8 h 30 sous le préau de l'école élémentaire.

Cédric NUNINGER, coordonnateur et responsable des travaux, a distribué les tâches en orientant les différents participants vers leurs chantiers ou ateliers respectifs : peinture des boiseries extérieures de la Salle Polyvalente, entretien des écoles, amélioration de l'accès à la Maison Communale, nettoyage de l'ancienne cour d'école, création d'un chemin pour l'accès au plateau sportif par le Club Vosgien, nettoyage du sentier du Glattstein, déplacement et réfection de bancs. Une fine équipe était dévolue à la préparation du repas de midi. Une douzaine d'enfants ont également participé à un atelier ludique sur le thème de la « sécurité ».



Evidemment, une journée citoyenne c'est aussi l'occasion de tisser des liens dans un contexte convivial, autour d'une table préparée avec beaucoup d'entrain et un menu entièrement concocté par une équipe dédiée.

Toute cette journée s'est déroulée dans le strict respect des gestes barrières préconisés par les autorités sanitaires. M. le Maire, Romain NUCCELLI, remercie chaleureusement toutes celles et ceux, petits et grands, qui se sont impliqués avec générosité et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

HALLOWEEN

L'association « Le temps libre » organise le 31 octobre un circuit de l'horreur à 19 h 30. C'est une soirée horrifique sur un parcours de presque 2 km dans une forêt pleine de zombies, interdite aux personnes de moins de 14 ans. Une buvette et de la petite restauration seront proposées sur la place centrale du village.



MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS

Un marché de la Saint-Nicolas sera organisé les 5 et 6 décembre dans la cour de l'ancienne école, derrière la Maison Communale. Une douzaine d'exposants seront présents avec leurs produits et objets artisanaux. Votre gourmandise et votre soif seront satisfaites grâce aux stands tenus par des associations.

Horaires de ce marché :

- Samedi 5 décembre de 14 h à 19 h
- Dimanche 6 décembre de 10 h à 18 h



FÊTE DES SENIORS

Nous avons le regret d'annoncer l'annulation, sans report, de la Fête des Seniors afin de respecter les mesures sanitaires et limiter la propagation du coronavirus

Les Seniors auront le choix entre trois propositions qui seront détaillées dans un courrier qui leur parviendra ultérieurement.



BATTUES DE CHASSE

Les dates des battues de chasse pour la saison 2020-2021 sont les suivantes :

CHAUVELIN :

dimanche 8 et 15 novembre 2020
dimanche 6 et 27 décembre 2020
dimanche 24 janvier 2021



BRAND :

samedi 21 novembre 2020
samedi 5 et 19 décembre 2020
samedi 23 janvier 2021

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Les DMS (produits dangereux, produits de jardinage, peintures, etc...) seront à déposer rue des Fabriques à Husseren-Wesserling :

le samedi 17 octobre de 8 h 30 à 11 h 30

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Vous trouverez ci-joint le bon de commande pour les sapins de Noël à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie pour le **6 novembre, dernier délai**.
La date de livraison vous sera communiquée ultérieurement.

Patrimoine et Emploi vous propose des sapins solidaires que vous pouvez commander à l'association avant le 16 novembre (voir document ci-joint).

NOUVEL AGENT COMMUNAL

Suite au départ à la retraite de Jean-Paul DIEMUNSCH, nous avons accueilli le 15 octobre, Donovan HANS, âgé de 30 ans, domicilié dans notre commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Donovan au sein de notre équipe communale.



Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez sur la page suivante l'espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.



Espace d'expression réservé aux conseillers de l'opposition :

C'est après avoir dû le revendiquer à hauts cris que nous disposons d'un espace d'expression dans la publication communale que la loi prévoit pourtant.

Nous allons vous dévoiler nos premières impressions.

Les commissions communales, (instance théoriquement en charge de travailler les sujets avant de les soumettre au conseil municipal) ont été formées, et Mr le Maire souhaitait faire valoir l'article L. 2121-22 du CGCT afin de limiter les sièges de l'opposition dans ces commissions. Or cet article ne s'applique pas en Alsace-Moselle ! Lorsque nous lui avons demandé "quid de la participation des habitants ?" nous avons eu la réponse "pas d'habitants dans les commissions en raison de la COVID".

Lors du dernier conseil, quelle ne fut pas notre surprise : un ordre du jour comprenant uniquement des points techniques à valider. Effectivement, en séance nous avons constaté le vide de contenu des points abordés, l'absence de débats et même de points à débattre. Monsieur le Maire et ses adjoints prennent donc toutes les décisions. Les conseillers municipaux issus de la liste "Autrement" n'interviennent pas. Sont-ils omniscients ? Ont-ils des consignes ? Heureusement, les points divers permettent de questionner sur ce qui se passe dans le village. Malheureusement nous n'obtenons bien souvent que des réponses évasives comme pour notre question sur la 5G, ou carrément pas de réponse quant à l'identité de l'ouvrier communal qui sera embauché.

Aux points divers justement, nous avons été témoins d'une énergie considérable à défaire ce que l'équipe précédente avait engagé à l'unanimité, pour exemple :

↳ **Bennes de tri** : Monsieur le Maire a décidé le déplacement des bennes d'apports volontaires stationnées à l'U EXPRESS, alors que des caméras avaient été mises en place pour identifier les acteurs d'incivilités. Il souhaitait les placer ailleurs notamment à la Barrette et aussi rue des étourneaux... Nous nous étions positionnés de manière forte pour laisser les bennes à l'U EXPRESS, ceci pour une question d'accès facile, tant pour la dépose que pour le vidage par la société dédiée. Nous ne cautionnons bien évidemment pas le dépôt d'immondices ou l'apport de déchets non collectés... Cela est intolérable ! Et ces abus concernent d'ailleurs l'ensemble des sites de collecte de déchets en apport volontaire. Les ouvriers communaux doivent effectuer le travail de nettoyage, peu valorisant et coûteux pour la collectivité. Les incivilités ne datent pas d'aujourd'hui et en ayant fait le tour dans les autres villages, nous avons constaté que la problématique est identique. Il nous aurait paru opportun de laisser les bennes là où elles étaient et de sanctionner les citoyens procédant à ces incivilités, de construire un partenariat avec la commune de FELLERING et la Communauté de Communes pour le nettoyage, puisque des citoyens des autres villages utilisent aussi ces containers. Pour mémoire, ces bennes ont connu bon nombre d'emplacements dans le village : parking de la Fabrique, Salle Polyvalente, mairie, terrain le long de la Thur (rue de la gare)... A présent des bennes ont été placées sur le parking de la Salle Polyvalente et déjà 2 déplacements... Gageons qu'ils déménageront encore !

↳ **Journées citoyenne** : pour justifier l'absence de travaux programmés au cimetière, il nous a été rétorqué que les dégâts occasionnés par les bénévoles avaient causé plus de travail aux ouvriers communaux ; pour ces raisons celui-ci ne serait plus entretenu par des habitants du village. Un bel exemple pour comprendre pourquoi un collectif de bénévoles indignés s'est formé.

Le barreau glacière situé à l'arrière de la mairie, le Bannwehr, sera bientôt le théâtre d'une déambulation de Halloween, avec revenants et zombies. Nous regrettons le choix de ce lieu pour plusieurs raisons et l'avons exprimé lors du dernier conseil municipal. Tout d'abord la proximité du cimetière : comment s'assurer que des participants à la manifestation ne soient pas tentés de prolonger un peu leur soirée, veille de la Toussaint... Le Bannwehr est aussi un lieu particulier, avec la vierge érigée à son sommet «posuerunt me custodem» (ils m'ont érigée leur gardienne), nos anciens se souviennent de processions et de Fête Mariale ; nous considérons qu'une fête de l'horreur n'y fait pas bon ménage... Notre ban communal présente d'autres espaces, sans doute mieux indiqués.